



UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

pref-francerelance@var.gouv.fr pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

FINANCEMENT DE LA RELANCE – 3 118 305 085 €

RELANCE – 07.10.2021 / **122 227 028 €**

SOUTIEN – 07.10.2021 / **2 996 088 057 €**

Dont fonds régionaux

ÉCOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État
27 155 200 €
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
9 157 397 €
77 projets
- Recyclage foncier des friches
3 310 053 €
2 projets
- Modernisation des centres de tri
1 814 160 €
5 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS
68 446 €
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique
132 314€
11 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »
33 600€
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA
540 114 €
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)
1 136 087 €
7 projets
- Restauration écologique - OFB
290 476 €
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL
203 000 €
3 projets

- Aires protégées AAP DREAL
30 925 €
1 projet
- Jardins partagés
3376 €
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires
764 405 €
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
1 215 000€
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie
279 941 €
8 projets
- Transports collectifs en site propre et pôle d'échanges multimodaux
43 100 000 €
3 projets
- Ma prime Rénov
7 420 943 €
3056 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux
374 000 €
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable
1 567 740 €
20 projets
- Tourisme durable
5809 €
1 projet

COMPÉTITIVITÉ :

- Aéronautique
1 970 872 €
3 projets
- Résilience - Santé
800 000 €
1 projets
- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires
1 831 000 €
7 projets
- Industrie du futur
3 190 963 €
56 projets
- Digitalisation des écoles d'art
16 500 €
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications
2 850 000 €
1 projet
- Chèques numériques
1 052 500 €
2105 entreprises bénéficiaires

- Plan de soutien aux bibliothèques
15 962 €
2 projets
- Aide aux spectacles vivants
190 000 €
6 projets
- Relançons l'été
203 447 €
19 projet
- Internat d'excellence
249 000 €
1 projet
- Les chèques Relance Export
75 bénéficiaires
- Les chèques Relance V.I.E
7 bénéficiaires

PROGRAMMES :

- Parc national de Port-Cros
1 727 000 €
10 projets
- Conservatoire du littoral
2 355 000 €
4 projets
- Agence de l'eau
2 535 897 €
8 projets lauréats
- Emploi R&D
1 200 000 €
1 projets lauréats
- Fabriques de Territoire
300 000 €
2 projets
- Modernisation des accueils de jour
408 000 €
2 projets

COHESION :

- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
993 466 €
11 projets
- Alimentation locale et solidaire
111 694 €
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel
219 176 €
1 projet

ACTIVITÉ PARTIELLE

418 935 523 €

FONDS DE SOLIDARITÉ

721 000 €

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

142 400 000 €

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

1 719 000 000 €

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

13 752 534 €

Les nouveaux Lauréats

- ➔ La société **Sartorius** pour l'appel à projet **FILIDECHET 2021** et la création d'une plateforme de tri et de valorisation des déblais de démolition à Aups avec une subvention à hauteur de 185 506 euros.
- ➔ **La Métropole TPM** pour l'appel à projet **"France Vue sur Mer"** et l'aménagement du littoral méditerranéen entre les plages des Bonettes et de la Garonne avec une subvention de 248 554 €.
- ➔ **La Communauté de Commune "Cœur du Var"** pour le **Programme National pour l'Alimentation** et son projet alimentaire subventionné de 100 000 euros.
- ➔ **La Communauté de Commune de Fayence** dans le cadre d'un **Projet Alimentaire Territorial** et également pour un projet alimentaire cette fois doté de 99 918 euros de subvention.
- ➔ La société **SACLA ITALIA** pour l'appel à projet **"Industrie du Futur"** et la robotisation de sa production, subventionné de 185 440 euros.

De plus, trois dossiers ont répondu à l'**APP Projets Transports Collectifs en Sites Propres et Pôles D'Échanges Multimodaux** :

- ➔ **La ligne BHNS La Seyne – La Garde** pour une subvention de 40 000 000 € (TPM),
- ➔ **le PEM (Pôle d'échange Multimodale) de Brignole** pour une subvention de 350 000 €,
- ➔ **la ligne de navette Fréjus – St-Raphaël** pour 2 750 000€

Les appels à projet prolongés

- ➔ **L'appel à projet (AAP) « Programmes et équipements prioritaires de recherche exploratoire (PEPR) »,** continue dans une 2ème vague afin de poursuivre sa dynamique. Doté de 20 milliards d'euros sur une période de 5 ans et porté par la PIA 4, l'APP vise à construire des stratégies nationales d'accélération ciblées sur des acteurs technologiques prioritaire tout en poursuivant la structuration d'un écosystème d'investissement pour accompagner la croissance d'entreprises à fort potentiel. Les dossiers de candidatures sont à déposer sur le site de l'[ANR](#).
- ➔ **L'appel à projet (AAP) « Aide au renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique »** a également lancé une deuxième vague depuis le 20 septembre. Cet appel à projets est destiné à réduire ou améliorer l'usage des intrants et des dérivés de produits phytopharmaceutiques au travers de l'investissement technologique permettant de rendre l'agriculture française plus moderne et compétitive. Les dossiers de candidatures sont à déposer jusqu'au 31 décembre 2022 sur le site de [FranceAgriMer](#).
- ➔ Pour les demandeurs d'emploi de longue durée, le **« Plan de réduction des tensions de recrutement »** entend se saisir de la dynamique de la reprise économique actuelle afin de les ramener vers le chemin de l'emploi avec notamment la simplification du dispositif Transition collectives (Transco). [Ce plan](#) présenté le 27 septembre par le gouvernement et doté d'un budget de 1,4 milliards d'euros s'inscrit dans la continuité du plan d'investissement dans les compétences et est co-construit avec les partenaires sociaux dans le cadre du Plan France Relance.
- ➔ **Les chèques Relance Export**, prennent en charge 50 % des dépenses éligibles d'une prestation d'accompagnement à l'international pour les PME et les ETI. Ces chèques relance seront utilisables sur toutes les opérations collectives du Programme France Export se déroulant au plus tard le 15 octobre 2022.

Les Chèques Relance VIE permettent aux entreprises françaises de bénéficier d'une aide de 5000 € pour recruter un jeune talent en Volontariat International. Cette aide dédiée aux PME et ETI dans le cadre de leur internationalisation. Dans le Var, nous comptons pour le moment 7 bénéficiaires.

Clôture des appels à projet

L'appel à projets (AAP) «Reconversion des friches polluées issues d'anciens sites industriels ou sites miniers» visant à financer des projets de reconversion nécessitant des travaux de dépollution et porté par l'ADEME se clôturera demain. Il doit permettre d'assurer la compatibilité avec l'usage futur ou pour permettre un usage sans impacts sur les milieux selon la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de [l'ADEME](#).

Suppression du fonds de solidarité

Le fonds de solidarité est supprimé en France métropolitaine à compter du 01/10/2021. Il sera remplacé à cette même date par le dispositif « coûts fixes rebond », une extension du précédent dispositif « coût fixe » destiné à permettre l'indemnisation de 70 à 90 % des coûts fixes non couverts par les recettes, dans les seuls secteurs où l'activité reste pénalisée par les restrictions sanitaires. Au niveau national, 2 millions d'entreprises auront été indemnisées par ce dispositif durant la crise sanitaire, représentant 36 milliards d'euros de fonds mobilisés depuis mars 2020. **Dans le Var, le fonds de solidarité a bénéficié à 45 121 entreprises pour un montant de 715 millions d'euros**

L'adresse fonctionnelle pref-francerelance@var.gouv.fr est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.